

Mouez Ar Yeuc'h

La Voix du Juch

Sommaire / Taolenn

Informations communales

titouroù ar gumun

Vie Associative

buhez ar gumuniezh

Conseils municipaux

kuzulioù-kêr

Informations diverses

titouroù liesseurt



L'arbre de ROMY

Tra kuz da dri nep a lavar
A-benn nebeud eun all hen goar.
Secret confié à trois personnes
Est avant peu connu de quatre

Bulletin d'informations Communales juin 2026
Kelaouenn ar gumun Even 2026
N° 144



5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch

Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : accueil.mairie@lejuch.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Les mardi et jeudi de 9h à 12h00

Les mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le samedi



Permanences du Maire et des Adjointes

Yves TYMEN

Maire

Conseiller communautaire

Sur rendez-vous

Marc RAHER

Adjoint aux finances, communication, urbanisme,

Conseiller communautaire

Vice-président à Douarnenez Communauté

Isabelle KERVAREC

Adjointe aux affaires sociales, scolaires et l'enfance

Romain LE BRUSQ

Adjoint à la vie associative, à l'Ulamir et jeunesse

Mathilde MARIE

Déléguée à l'urbanisme et travaux

Régis ANSQUER

Délégué au grand cycle de l'eau

Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

<i>Date</i>	<i>Manifestation</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
Tous les lundis 18h00	Cours de Théâtre (Enfants)	Salle Socioculturelle	ULAMIR du Goyen
20 juin 2026	Les 60 Ans des Diabes	Red Devil Park ☺	A.S.D.J.
20 juin 2026	Feu d'artifices « 60 ans »	Red Devil Park ☺	Mairie
28 juin 2026	Les 100 ans de l'Ecole	Place de l'Eglise	APEL Notre Dame.
1^{er} Juillet pour les 3 à 11 ans !!	La Boum du Moulin	Le Moulin Discothèque	APPEL Notre Dame
Exposition des 100 ans de l'Ecole dans la salle « Les Petites Victoires » du 11/07 au 23/08			
<u>Exposition d'Hélène Barazer</u> « Ankou, Diable, & Démone. Les créatures infernales des sanctuaires bretons » dans l'Eglise du Juch			
21 juillet 2026	Chorale Kanerien Sant Maryn	Eglise	Histoire et Patrimoine
8 août 2026	La Nuit des Etoiles	Salle Socio / Stade	Association Loar Gann
15 août 2026	Fête du bourg	Centre bourg	Comité d'animation
15 août 2026	Concours de chiens d'arrêts	Kermenguy	Association « la juchoise »
19-20 septembre 2026	Journée Européenne du patrimoine		



Naissances

Billie RAVACHE, 118 route de Tal Ar Hoat
Le 26 février 2026

Maë CARPENTIER, 175, hameau de Kermenguy
Le 16 mars 2026

Lou DOUERIN, 208, hameau de Kermenguy
Le 23 avril 2026

Décès

Vincent TYMEN, route de Tal ar Hoat
Le 22 février 2026



URBANISME

Déclaration préalable (9)

Extension d'habitation, modification de toiture,
modification de façade, pose d'un container, piscine

Permis de construire (1)

Extension d'un atelier

Certificats d'urbanisme (15)

RECENSEMENT CITOYEN



Chaque français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Se présenter en mairie avec votre Carte Nationale d'Identité et votre livret de famille.

PATRIMOINE & ENVIRONNEMENT

Au ZAL, les chèvres des fossés préparent le terrain avant l'ouverture au public !

Le site de l'ancien château des Barons poursuit sa transformation en vue de son ouverture au public cet été. Depuis quelques jours, plusieurs chèvres ont investi les lieux pour débiter les opérations d'écopâturage.



Les chèvres des fossés participent aux premières opérations d'écopâturage sur le site du Zal.

Race emblématique du patrimoine breton, elles participent à l'entretien naturel du site tout en favorisant la biodiversité. Leur arrivée marque une étape importante dans l'aménagement du ZAL, futur espace de découverte mêlant patrimoine, nature et valorisation des races locales.

Si le site n'est pas encore accessible aux visiteurs, les préparatifs se poursuivent pour offrir, dès cet été, un lieu vivant où l'histoire et la nature se rencontrent.

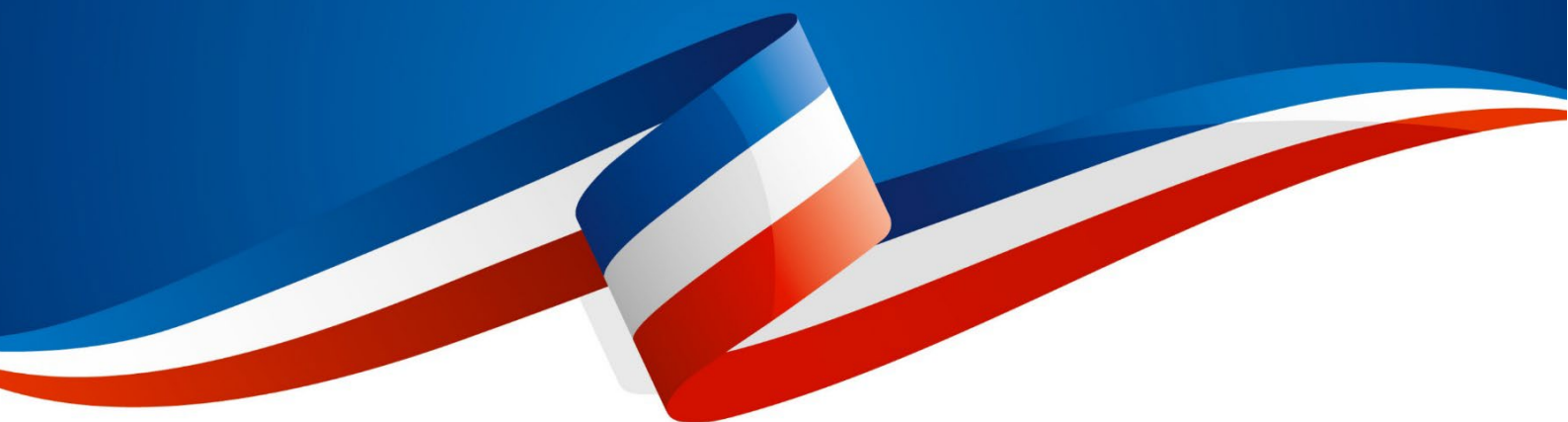


Centre Communal d'Action Sociale

Dans le cadre de sa mission de soutien aux personnes les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite toutes personnes âgées et handicapées isolées à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables ainsi que toutes personnes ayant besoin d'assistance médicale à domicile.

Ce registre a pour objectif de faciliter l'accompagnement de ces personnes par le CCAS en cas d'événements climatiques : fortes chaleurs, tempêtes... Celui-ci est un service gratuit prévu par le Code de l'action sociale et des familles, les données personnelles sont strictement confidentielles.

Cette inscription se fait à la mairie et peut être effectuée par un tiers agissant pour le compte de la personne vulnérable.



CONSEIL MUNICIPAL

		
Yves TYMEN Maire Conseiller communautaire	Marc RAHER 1 ^{er} adjoint Finances Communication Conseiller communautaire	Isabelle KERVAREC, 2 ^{ème} adjointe Affaires Scolaires & sociales et enfance
		
Romain LE BRUSQ 3 ^{ème} adjoint vie associative, ULAMIR et jeunesse	Mathilde MARIE Conseillère déléguée Urbanisme et travaux	Régis ANSQUER Conseiller délégué Grand cycle de l'Eau
		
Aurélia WATTEAU	Agnès MARTIN	Laurent JONCOUR
		
Cyrille LAGRANGE	Emmanuelle LE STUM	Alexandre GUICHAOUA
		
Aude BOURHIS	Marie-Louise PETITBON	Maryvonne YOUINOU

Les commissions municipales sont composées ainsi

Commission des Finances (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Marc RAHER, Maryvonne YOUINOU, Aurélia WATTEAU, Alexandre GUICHAOUA, Laurent JONCOUR

Commission Communication (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Agnès MARTIN, Alexandre GUICHAOUA, Marc RAHER, Romain LE BRUSQ, Mathilde MARIE

Commission Travaux et cadre de vie (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Aude BOURHIS, Régis ANSQUER, Mathilde MARIE, Marie-Louise PETITBON, Emmanuelle LE STUM

Commission Animation (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Romain LE BRUSQ, Isabelle KERVAREC, Aurélia WATTEAU, Aude BOURHIS, Agnès MARTIN

Commission Affaires scolaires (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Isabelle KERVAREC, Marie-Louise PETITBON, Aurélia WATTEAU, Emmanuelle LE STUM, Laurent JONCOUR

Commission extra-communale Affaires sociales (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Isabelle KERVAREC, Agnès MARTIN, Marie-Louise PETITBON, Maryvonne YOUINOU, Emmanuelle LE STUM

Commission d'appel d'offres.

Membres titulaires (x3) : Mathilde MARIE, Laurent JONCOUR, Aurélia WATTEAU

Membres suppléants : Maryvonne YOUINOU, Alexandre GUICHAOUA, Emmanuelle LE STUM

Les représentant(e)s de la commune dans les organismes extérieurs :

	Conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement : Délégué titulaire : Régis ANSQUER
	Syndicat Départemental Electricité du Finistère (SDEF) : Délégués titulaires : Mathilde MARIE – Marc RAHER Délégués suppléants : Romain LE BRUSQ – Marie-Louise PETITBON
	Sécurité routière : Isabelle KERVAREC – Régis ANSQUER
	Enedis : Mathilde MARIE
	Finistère Ingénierie Assistance : Régis ANSQUER
	Ulamir Centre Social du Goyen : Délégué titulaire : Romain LE BRUSQ Déléguées suppléantes : Marie-Louise PETITBON – Maryvonne YOUINOU

Correspondant défense : Titulaire : Laurent Joncour Suppléant : Marie-Louise PETITBON

Syndicat à Vocation Unique Construction d'un centre de secours et d'incendie à Douarnenez :

Délégués titulaires : Alexandre GUICHAOUA – Emmanuelle LE STUM, Déléguée suppléante : Aude BOURHIS

Commission Intercommunale des Impôts Directs : Laurent JONCOUR

Yves Tymen et Marc Raher sont nos représentants à Douarnenez Communauté, néanmoins les commissions communautaires sont également ouvertes à d'autres élus municipaux.



Commissions communautaires						
Commission Solidarités (Petite enfance, Jeunesse, Stade aquatique)	Commission développement éco, touristique et commercial	Commission Aménagement (Urbanisme PLUiH, Habitat, GDV, Mobilité)	Commission, travaux, voirie, propreté	Commission Environnement et Transitions (Déchets, Espaces Nats, GEMAPI, Transitions)	Grand Cycle de l'eau dont le Conseil d'exploitation du SPIC	Commission Intercommunale pour l'accessibilité
Elu(e)s communautaires référents						
Françoise LAOUENAN LE LEC (Dz)	Marie Pierre BARIOU (Poullan) André GUILLEMOT (Dz)	Marc RAHER (Le Juch)	Philippe LE MOIGNE (Dz)	Ludovic QUELENNEC (Kerlaz) Henri SAVINA (Pouldergat) Gaëtan OLIVIER (Dz) Jean-Loup THIVET (Dz)	Henri SAVINA (Pouldergat) Jean-Loup THIVET (Dz)	Jocelyne POITEVIN (Dz) Marc RAHER (Le Juch) Philippe LE MOIGNE (Dz)
Elus municipaux désignés						
Isabelle KERVAREC	Maryvonne YOUINOU	Mathilde MARIE	Isabelle KERVAREC	Alexandre GUICHAOUA Régis ANSQUER	Régis ANSQUER	Emmanuelle LE STUM Maryvonne YOUINOU

TRUGAREKADENNOÙ Remerciements



Fellout a ra deomp ho trugarekaat evit ho perzh e Redadeg 2026. A drugarez deoc'h holl, prenerien, rederien, tud a youl-vat an hentad pe ar gouelioù lec'hel, strollegezhioù... eo bet treuzkaset ar vazh-test a zorn da zorn eus Lannuon da Naoned. Deuet omp a-benn eus hon taol ur wech c'hoazh pa oa bet loc'het an heuliadeg eus Lannuon. Miliadoù a dud zo bet o redek a-dreñv kamionoù ar Redadeg oc'h huchal, o kanañ, o c'hoarzhin forzh pegement ! Ar fotoioù ha filmoù tapet a-hed an eizhteiz a ziskouez mat ar blijadur bevet gant an holl. Miliadoù a dud zo bet e Naoned evit an degouezh hag ar gouel da-heul aozet brav gant Naoned2026. Amañ c'hoazh e oa from ha plijadur gerioù-stur an devezh hag an nozvezh. 2245 Km zo bet gwerzhzet betek-henn, en tu all da 100% eus ar re a oa kinniget ha n'eo ket echu. Morse ne oa bet prenet kement a gilometroù er Redadeg. N'eo ket peurechu ar c'hontoù c'hoazh met sañset e c'hellimp reiñ da zDiwan ha d'ar raktresoù ar pezh a oa bet embannet.

Trugarez c'hoazh deoc'h holl eta ha ken 2028 ! Etretant e rankimp holl kenderc'hel d'ober gant ar pezh a zo bet lakaet war-wel er bloaz-mañ : Bevañ, Bodañ, Bezañ, afer an holl eo ! Bevomp, bodomp ha bezomp e brezhoneg, gant plijadur, betek an trec'h !

Nous voulons vous remercier pour votre participation à la Redadeg 2026. Grâce à vous tous, coureurs, acheteurs des kilomètres, bénévoles du parcours et des fêtes locales, collectivités... le témoin a été transmis de main en main de Lannion à Nantes.

Nous avons une fois encore réussi notre pari après un départ organisé à Lannion. Des milliers de personnes ont couru derrière le camion de la Redadeg en chantant, en criant, en riant. Les photos et vidéos témoignent de la joie éprouvée par les participants.

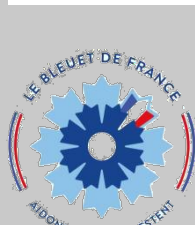
Des milliers de personnes sont venues à Nantes pour l'arrivée et la fête magnifiquement organisée par Naoned2026 pour la soirée. Là encore les mots émotion et joie sont ceux qui résument le mieux cette journée et cette soirée.

2245 kilomètres vendus à cette heure, soit plus de 100% et ce n'est pas fini. C'est un record, jamais encore autant de kilomètres n'avaient été acquis pour une Redadeg. Les comptes ne sont pas encore clos mais nous devrions pouvoir remettre les sommes promises à Diwan et aux projets choisis pour cette édition.

Merci encore à vous tous et rendez-vous en 2028. En attendant, nous devons mettre en application le thème de cette Redadeg en vivant Brezhoneg, en rassemblant autour de notre langue et en étant tous acteurs de son avenir.



Cérémonie du 8 mai, avec les enfants de l'Ecole



Le 20 mars 2026... Un moment très émouvant...

Un Paulownia planté sur le Zal va honorer la mémoire de Romy...





« Les Murs qui Parlent »

70 habitants du village, âgés de 2 ans et demi à plus de 80 ans, ont accepté de poser devant l'objectif. Leurs portraits géants seront collés sur une vingtaine d'habitations et de façades, transformant les rues du Juch en véritable galerie photographique à ciel ouvert.

Le projet a débuté en mars avec l'installation d'un studio photo dans le bar du village, devenu pendant plusieurs semaines un lieu de passage, de rencontres et d'échanges. Les clichés continueront à vivre jusqu'à ce que le temps et les intempéries effacent progressivement les collages.

L'initiative s'inscrit dans le mouvement artistique participatif mondial impulsé par l'artiste JR, connu pour ses installations photographiques monumentales dans l'espace public.

L'inauguration de l'exposition « Les murs qui parlent » a animé le bourg, samedi 23 mai, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Habitants, visiteurs et curieux se sont retrouvés pour découvrir cette exposition originale installée dans plusieurs lieux du village.

La soirée a débuté par une vente aux enchères atypique menée par Firmin. Plusieurs petits tableaux étaient proposés gratuitement au public, chacun devant simplement deviner leur prix pour tenter de les remporter.

La soirée s'est achevée dans une ambiance festive avec le concert du groupe Diabless.



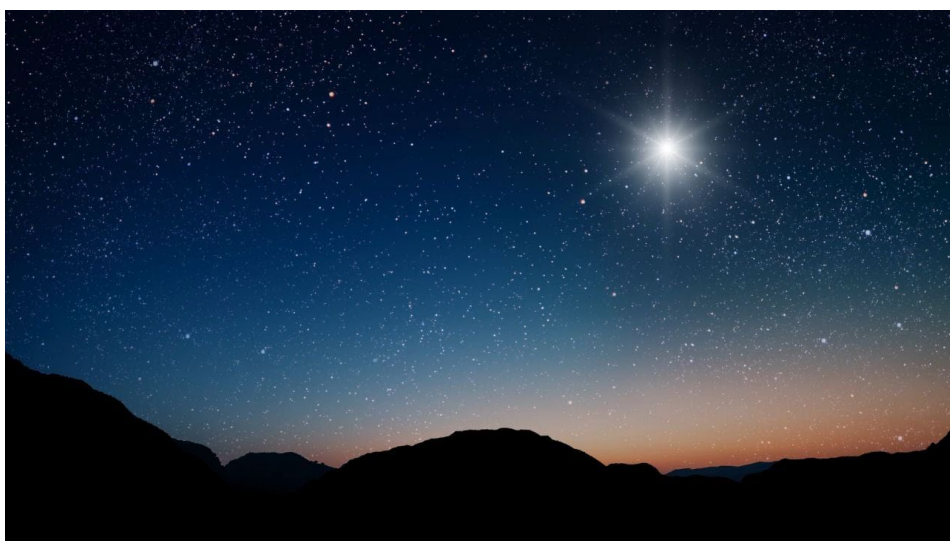
DE LA NUIT DES ÉTOILES À LA NUIT DE NOTRE ÉTOILE

Cette année le calendrier du mouvement des planètes dans notre ciel apporte à la même date 2 événements astronomiques :

- Le franchissement par la Terre de l'essaim de poussières de la Comète Swift Tuttle à l'origine de la pluie d'étoiles filantes dite des « Perséides », avec un maximum dans la nuit du 12 au 13 août 2026.
- L'éclipse par la Lune de notre étoile, le Soleil, également le mercredi 12 août

L'Association d'Astronomie de Cornouaille LOAR GANN invite la population du JUCH et de ses environs à assister à ces 2 événements.

- **La Nuit des Etoiles** : En collaboration avec la Municipalité du Juch, Loar Gann organise le samedi 8 août 2026 une soirée Nuit des Etoiles qui débutera à 20h30 dans la salle socio-culturelle par une conférence sur les éclipses et qui se poursuivra dans la soirée à 22h30 au City-Stade par une observation commentée du Ciel et de toutes ses étoiles au travers des instruments des bénévoles de l'Association. Cette année, comme la Lune est absente du ciel, tout un chacun pourra, à l'œil nu, guetter l'apparition des étoiles filantes même les moins lumineuses qui nécessitent un ciel bien noir.
- **La Nuit de notre Etoile**, En collaboration avec la Municipalité de Pouldreuzic, Loar Gann organise le mercredi 12 août 2026 à partir de 18h00 à la plage de Penhors un spot d'observation, en toute sécurité, de l'éclipse du Soleil par la Lune. L'éclipse sera visible de 19h15 à 21h, pratiquement totale, au maximum près de 97% du Soleil sera masqué. Loar Gann ouvrira sur place un stand d'informations et de vente de lunettes solaires. Comme au Juch, la soirée se poursuivra à partir de 22h30 par une observation du ciel nocturne en espérant une multitude d'étoiles filantes.





Côté sportif :

Les championnats ont désormais livré leur verdict pour nos Diables.



L'équipe A termine à une belle 6^e place de son groupe de D2 avec 37 points au compteur, grâce à un bilan de 56 buts inscrits pour 37 encaissés. Félicitations à Tanguy Cabillic, qui s'adjuge le titre de meilleur buteur de la poule avec 18 réalisations.

De son côté, l'équipe B, engagée dans la lutte pour le maintien tout au long de la saison, termine à la 10^e place de son groupe de D3 avec 15 points, pour un total de 26 buts marqués et 80 encaissés.

Les Diables préparent déjà la saison prochaine et restent à la recherche de nouveaux joueurs, dirigeants et bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter.

Côté animation :

Le club a organisé la 8^e édition de son désormais incontournable Tournoi Vintage. Une nouvelle fois, l'événement a rencontré un franc succès en réunissant joueurs, bénévoles, partenaires et de nombreux spectateurs dans une ambiance conviviale et festive.

Tout au long de la journée, les participants ont pu profiter d'une organisation parfaitement maîtrisée, de rencontres disputées dans un excellent esprit ainsi que des espaces restauration et buvette particulièrement appréciés. Ce rendez-vous est désormais devenu un temps fort incontournable de la vie du club et du territoire.



Côté travaux :

Au cours des mois de février et mars, plusieurs bénévoles des Diables se sont mobilisés pour rénover la buvette du club, un bâtiment emblématique datant de 1966.

Le club tient à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien financier dans l'achat des matériaux nécessaires à ces travaux. Il souhaite également féliciter l'ensemble des bénévoles pour la qualité du travail réalisé. Malgré quelques finitions restant à effectuer, cette rénovation a déjà permis de redonner un véritable coup de jeune à cet espace essentiel à la vie du club.



diablos_du_juch

Contact: Nicolas Hascoët – 06 33 23 06 04

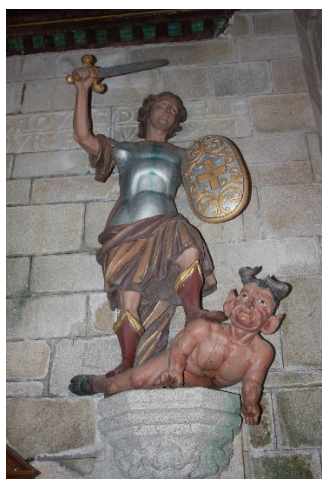


Les panneaux d'illustration du site du Zal ont été installés en vue de son ouverture.

Un feuillet type « jeux de piste » ayant rapport au passé féodal du Juch est en cours de conception. Il doit être disponible prochainement.

L'ensemble choral **Kanerien Sant Meryn de Plomelin** viendra faire résonner les murs de notre église le **mardi 21 juillet** à 20 h 30, quelques jours avant sa prestation aux Fêtes de Cornouaille. Dirigé par Jean-Yves Le Ven depuis 2003, cet ensemble s'est affirmé dans son répertoire au fil des années et se produit essentiellement dans toute la Bretagne. Il a pu être apprécié également dans certains pays celtes comme l'Irlande, le Pays de Galle, la Galice.

L'entrée sera libre.



De juillet à septembre une **exposition** d'Hélène Barazer « **Ankou, Diable, & Démone. Les créatures infernales des sanctuaires bretons** » sera présentée à l'église où notre Diaoul ar Yeuc'h joue toujours la vedette.

Les Journées européennes du patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre 2026. Le thème choisi pour cette édition est « Patrimoine en danger », mettant en avant la sensibilisation à la préservation des monuments et sites historiques.

Bel été à tous, plein de bons moments et de belles découvertes.

Renseignements et adhésions auprès de :

Marie Agnès Le Doaré 06 64 37 48 11 ou de Monique Joncour 02 98 91 07 20



Panelloù gant titouroù diwar-benn kastell kozh baroned ar Yeuc'h a zo bet lakaet war ar ZAL e ser da zigoriñ al lec'h d'an dud.

Ur follenn-c'hoarioù war istor ar Yeuc'h e amzer ar baroned a vo prest hepdale.

Kanerien Sant Meryn eus Ploveihl a raio un abadenn 'barzh iliz ar Yeuc'h d'ar meurzh 4 a viz gouere. Ar strollad, renet gant J.Y. Le Ven, a vez klevet un tamm partout e Breizh ha memes er Broioù Keltiek. Digoust e vo !

Eus miz gouere betek miz gwengolo e vo diskouezet en iliz un oberenn savet gant Helen Barazer diwar -benn **An diaoul, an ankou ha gwrac'hed an ifern a vez gwelet en hor chapelioù.**

Devezhioù ar Glad a vo d'an 19 ha d'an 20 a viz gwengolo : **Glad en dañjer** 'vo tem ar bloaz-mañ evit deomp kompren pegen grevus eo saveteiñ monumañchoù ha lec'hioù istorel.

Bonjour à toutes et tous,

Le Comité de jumelage a continué ses manifestations :

- Séance de théâtre le 11 avril avec la troupe du Théâtre du bout du monde



- Suivi de notre « vide-greniers » du 26 avril



Nous avons reçu nos amis périgourdins du 14 au 17 mai pour les 30 ans du jumelage :



Pour cet évènement, nous avons organisé une journée à l'île de Groix, suivie

d'une soirée Bretonne (Crêpes et musique) à la salle socioculturelle.



Le samedi soir, un repas convivial, préparé par Ty Kalon, nous a tous réunis à la salle socioculturelle au grand plaisir de tous les convives.

Nos invités ont repris la route vers Saint-Geniès, ravis de ces quatre jours intenses.

Le Président : Michel Courberand
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter
au 06 33 37 81 79
ou sur lejuch.comitedejumelage@orange.fr
Mouez ar Yeuc'h N°144



Graine d'hellébore

Bonjour !

La 24ème saison d'art floral s'achèvera le 17 juin prochain.

Avec les conseils de Laurence, notre animatrice, nous avons composé des bouquets mêlant créativité, modernité et respect de la nature.

Écorces, glanage, racines, branchages, tressage, fil de fer, ficelle etc... entrent dans les compositions avec les fleurs et végétaux pour les sublimer.

La 25ème saison débutera le 17 septembre prochain sur, en principe, les mêmes bases qu'aujourd'hui, soit 2 cours le 3ème mercredi du mois, de 15h30 à 17h30 et de 18h à 20 h.

Les inscriptions devraient être confirmées au dernier cours de juin. De nouveaux adhérents pourront être acceptés suivant les places disponibles.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bel été fleuri à tous.

Danièle Salm : 02 98 74 73 12
Marie Yvonne Plouhinec 02 98 91 01 69
artfloral.lejuch@orange.fr





Quelques nouvelles de l'école 😊



Au retour des vacances de Pâques, les enfants de l'école ont découvert leur cour de récréation végétalisée. Le bitume a été enlevé sous les deux grands arbres et remplacé par des copeaux. Des plots ont été installés ainsi que des troncs d'arbres. Quel plaisir de partager de bons moments autour du bac à sable !



Les 11, 12 et 13 mai, les élèves de CE et CM sont allés à Treffiagat au village des pêcheurs.

Ces 3 journées ont été consacrées à la découverte de l'estran et à la pêche à pieds. Les enfants ont également eu le plaisir d'être initiés à la voile au centre nautique de Loctudy.

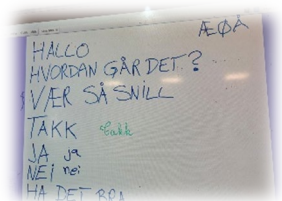


Passée l'appréhension de se retrouver à 3 ou 4 sur des mini-catamarans, ils ont pu naviguer sur une mer calme. Les veillées animées par Adeline et sa guitare laisseront aussi de bons souvenirs à tous.



Tout au long de la semaine du 18 au 22 mai, l'ensemble des enfants de l'école ont participé à la « semaine des langues » organisée dans toutes les écoles catholiques du territoire (Audierne, Beuzec, Mahalon, Pont-Croix, Poullan et Douarnenez). Ils ont reçu le papa d'Ilya originaire de Russie, les grands-parents norvégiens d'Ayli et l'oncle et la tante allemand de Younn et Léa. Le papa d'Argan et Topaze leur a fait découvrir l'italien et la maman de Liam, l'espagnol. Ils ont ainsi pu apprendre à dire quelques mots en russe, norvégien, espagnol, italien, allemand sans oublier l'anglais et la langue des signes. Ils ont pu

également entendre la lecture d'albums de littérature de jeunesse dans d'autres langues. Une œuvre collective en lien avec ce projet, en cours de réalisation, décorera prochainement l'un des couloirs de l'école et nous rappellera ce beau projet apprécié de tous.





Cet été, le secteur Adultes/Familles du Centre Social ULAMIR du Goyen vous invite à partager de nombreuses activités destinées aux familles et aux seniors. Au programme : un bingo nature au Jardin du Bonheur de Plogastel-Saint-Germain, une sortie familiale au Musée de Bretagne à Quimper autour de l'exposition temporaire consacrée aux crêpes, une soirée Loup-Garou à Poullan-sur-Mer pour s'amuser en famille, des chasses aux trésors et Escape Game en plein air. Cet été, la caravane de l'ULAMIR se déplacera dans toutes les communes conventionnées pour y proposer des activités familiales originales !

Des animations nature seront également proposées depuis Ty Trezma, notre maison située sur la plage de Trezmalaouen à Kerlaz. Nous proposerons également la visite de la réserve naturelle de Goulien pour découvrir l'incroyable diversité de la faune et la flore bretonne ainsi que des sorties « découverte de l'estran à marée basse » pour explorer la richesse de la faune marine.

Par ailleurs, des activités spécialement dédiées aux seniors auront lieu avec notamment la visite de la Maison de la Baie d'Audierne et des après-midi « jeux de société ». Un été riche en rencontres et en découvertes pour tous les âges !

Pour chacune de ces sorties, une navette sera mise en place pour faciliter la mobilité de toutes et tous sur inscription auprès de l'Ulamir au 02.98.74.27.71

Animations Ados

Un programme très chargé pour les ados cet été entre une sortie à l'aven park une rando loup garou, du char à voile, du golf ou une murder mystery, il y en aura pour tous les goûts. Ce programme ouvert aux collégiens, futurs collégiens (6^{ème} en septembre) et lycéens débutera le 6 juillet. L'équipe jeunesse distribuera le programme dans les écoles et collèges, il sera également disponible sur demande au 02 98 74 27 71 ou <https://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.com/p/animation-jeunesse.html>

Inscription au 02 98 74 27 71 ou ulamir.jeunesse@orange.fr

L'Ulamir du Goyen a dressé le bilan d'une année 2025 riche en actions et tournée vers les habitants. En 2026, l'association veut poursuivre son engagement, avec un projet autour de la précarité alimentaire et des inquiétudes persistantes sur certains financements.



Sophie Renevot, directrice, entourée du bureau de l'association de l'Ulamir centre social du Goyen.

Tous nos programmes seront disponibles sur notre blog
Renseignement au 02 98 74 27 71

COMITE D'ANIMATION DU JUCH – LE MOT DES PRESIDENTES -

Le comité s'est réuni le 27 mai en une séance spéciale afin de renouveler le Conseil d'Administration, le bureau et la présidence.

Le nouveau CA est composé de Agnès Martin, Véronique Huet, Bernard Tanguy, Patrick Tanguy, Monique Cariou, Kévin Desilles, Louenn Lannuzel, Catherine Glasman, Delphine Boscher, Nicolas Boscher, Patricia Delattre, Laurent Joncour et Aurélia Cotten

Le bureau est composé de Catherine Glasman et Kévin Desilles toujours co-trésoriers, et Delphine Boscher et Véronique Huet comme co-présidentes. Le poste de secrétaire n'a, pour le moment, pas encore été attribué.



Nous nous sommes déjà mis au travail pour organiser notre traditionnelle fête du 15 août qui brillera par sa joie, sa bonne humeur, et l'enthousiasme des organisateurs. Vous serez informés au fur et à mesure de « l'avancée des travaux », sur les réseaux sociaux ; en effet Louenn Lannuzel se propose de faire vivre un site « [Animation du Juch](#) » qui nous gardera toujours en contact les uns avec les autres.

Nous avons de multiples projets pour que la vie du bourg soit ponctuée de moments joyeux, créatifs et festifs....

Nous souhaitons faire vibrer l'église de musique, entendre les cris des enfants dans nos rues, faire danser les gens, organiser des concours, faire parler nos fenêtres, manger des plats extraordinaires, voir arriver le Père Noël, créer des bouquets merveilleux, valoriser nos productions locales, nous balader dans nos

Mouez ar Yeuc'h N°144

territoires inconnus, rallumer les feux de la Saint-Jean, découvrir le sens des noms de nos champs et de nos prés, chanter, lire, danser, écrire, réentendre la langue bretonne dans la vie du bourg, hag all ... hag all....

Nous nous concentrons pour l'instant sur le 15 août mais très vite nous vous informerons sur les projets que nous nous efforcerons de concrétiser pendant l'année.

Nous sommes heureuses de compter sur le soutien indéfectible de la Mairie qui, comme toujours, saura nous apporter son aide tant morale que matérielle.

Vous pouvez compter sur nous pour que nous vivions ensemble, une belle année d'animation, de fête, de bonne humeur et de partage.

Les présidentes Delphine Boscher et Véronique Huet



Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD)

Monsieur le Maire, après avoir présenté la démarche ayant permis d'aboutir à ce projet de PADD, en présente les grandes orientations :

Axe 1. Maintenir les richesses d'un territoire à haute qualité de vie et valoriser l'identité maritime et rurale

Orientation 1. Assurer le bon fonctionnement des écosystèmes et de la trame verte et bleue

Orientation 2. Protéger les ressources pour continuer à avoir la capacité d'accueillir des habitants et des activités

Orientation 3. Assurer la qualité des paysages construits

Orientation 4. Viser un aménagement favorable au bien-être et à la santé des habitants

Axe 2. Organiser un territoire solidaire fondé sur la complémentarité entre les cinq communes et le principe de proximité

Orientation 5. Une armature territoriale basée sur la solidarité pour conforter la place de chaque commune

Orientation 6. Diversifier le parc de logements pour fluidifier les parcours résidentiels sur le territoire

Orientation 7. Mettre en place une gouvernance spécifique à la politique locale de l'habitat

Axe 3. S'affirmer comme un territoire attractif, productif et ouvert sur ses voisins

Orientation 8. Accompagner l'économie bleue

Orientation 9. Soutenir l'activité agricole et accompagner les agriculteurs

Orientation 10. Organiser l'armature commerciale

Orientation 11. S'affirmer comme un territoire productif et pourvoyeur d'emplois et consolider la place de Douarnenez Communauté à l'échelle de l'Ouest Cornouaille

Orientation 12. Favoriser un tourisme compatible avec les équilibres du territoire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD conformément à l'article L.153-12 du Code de l'urbanisme.

Demande de subvention Etat – aménagement de la Rue Louis Tymen

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la réflexion portant sur l'aménagement du parking sur le terrain 9 rue Louis Tymen (*anciennement Guichaoua*), le service Transports et mobilités de la Région Bretagne a été sollicité afin de sécuriser l'arrêt de car, celui-ci étant du mauvais côté de la voirie.

Vu la complexité de la mise en œuvre d'une solution, la commune a mandaté Finistère Ingénierie Assistance (FIA) afin de proposer des préconisations prenant en compte la sécurisation de l'arrêt de car et plus largement des piétons sur la rue Louis Tymen ainsi que la renaturation de l'entrée de bourg par la désimperméabilisation des places de parking, dans la continuité de la politique environnementale menée par la commune depuis plusieurs années.

Une couche de roulement sera réalisée avec un revêtement de type « goasq hydrodécapé » afin de casser l'aspect routier des lieux. Ces travaux permettront également de bénéficier d'une voirie en bon état, celle-ci ayant subi des travaux ces dernières années.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 188 550 € HT.

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide :
D'APPROUVER cette esquisse de projet qui pourra évoluer par la suite ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention de 94 275 € soit 50% du coût ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Réhabilitation de la buvette – validation de devis -

Julien BROUQUEL, Adjoint aux travaux, propose, afin de soutenir l'effort de l'association ASDJ, de réaliser un habillage de la buvette du terrain de foot ainsi qu'un auvent. Ainsi, il présente aux membres du Conseil municipal le devis de l'entreprise

Bois-expo pour l'habillage de la buvette du terrain de foot d'un montant de 2 726,82 € HT soit 3 272,18 € TTC. Il indique également que ce devis sera complété par un second comprenant le bac acier pour un montant de 2 038 € HT soit 2 445,60 € TTC. Il y a lieu de se prononcer sur ces devis.

Le conseil municipal décide par 9 voix pour - 3 abstention - 0 voix contre

DE VALIDER ce devis de l'entreprise Bois-expo pour l'habillage de la buvette du terrain de foot d'un montant de 2 726,82 € HT soit 3 272,18 € TTC ;

DE VALIDER l'acquisition du bac acier pour un montant de 2 038 € HT soit 2 445,60 € TTC.

Aménagement de la place de l'église - validation de devis

Julien BROUQUEL, Adjoint aux travaux, propose de réaliser deux jardinières en acier Corten avec un système de levage afin de les implanter sur la place de l'église dans le cadre de l'aménagement. Il propose également de refaire et réinstaller des barrières afin de sécuriser le cheminement des piétons et l'accès aux bâtiments.

Ainsi, il présente aux membres du Conseil municipal le devis de l'entreprise Precisteel pour la réalisation de deux jardinières en acier Corten avec un système de levage d'un montant de 1 897,16 € HT soit 2 276,59 € TTC ainsi que le devis de l'entreprise Precisteel pour la réalisation de dix barrières pour un 6 033,40 € HT soit 7 240,08 € TTC. Il est précisé que le nombre de barrières sera ajusté.

Il y a lieu de se prononcer sur ces devis.

Accord unanime du conseil municipal

Convention Mervent - Cours de breton -

Monsieur le Maire explique au printemps 2023, ils avaient été décidés de mettre en place des cours de breton à Douarnenez Communauté, ouverts aux agents et élus communautaires et des communes. Ils avaient été convenu que le coût des cours serait pris en charge par la collectivité de rattachement comme suit :

- élus communautaires : 50% commune et 50% communauté ;
- agents communaux et élus municipaux : par la commune ;
- agents de Dz Co : par la communauté.

Le coût est réparti au prorata du nombre de participants issu de chaque collectivité.

Cette année, un élu municipal du Juch suit les cours de breton. Il y a 8 élèves suivant le cours. Il revient donc à la commune du Juch de prendre en charge un 8^{ème} du coût annuel du cours pour un montant de 472,50 €.

Le conseil municipal décide par : 09 voix pour - 1 abstention - 1 voix contre

D'ACCEPTER le projet de convention ;

D'ACCEPTER le plan de financement proposé et le versement de la participation communale pour un montant de 472,50 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses

Kilomètre pour la REDADEG => la commune va acheter un 1km. Régis ANSQUER sera le coureur.

Rapport du Maire et des Adjointes

Yves TYMEN :

Eglise : Devis pour la réparation de 3 478,90 € HT. Pour mémoire, retour de l'expertise pour fin janvier – début février. Assainissement : Travaux Rue Louis Tymen achevés le 21/01/2026. L'arrêt de car se fait à partir du 23/01/26 à l'emplacement habituel.

Salle socioculturelle : dégâts des eaux le 01/01/2026, devis de 20 272 € transmis à l'assurance pour validation => intervention d'un expert début février.

Marc RAHER :

Projet Finistère Habitat : la date de remise des offres est décalée. Initialement, cette date était fixée au 29 Janvier à 12h avec une visite obligatoire à réaliser pour le 20 janvier au plus tard pour certains lots (1 - Gros-œuvre / 2 - Charpente bois / 3 - Couverture ardoise / 4 - Menuiseries extérieures bois /13 - Terrassement – VRD).

À ce jour et malgré une communication auprès des entreprises travaillant habituellement avec Finistère Habitat, il n'y a eu de demande de visite pour les lots 2 et 4 qui seraient donc infructueux.

Afin de favoriser un retour d'appel d'offre complet, de nouvelles dates ont été fixé :

Date limite des visites fixée au 11/02

Taxe Foncier Bâti

Taxe Foncier Non Bâti

Taxe Habitation

2023	2024	2025	2026
32,69 %	32,69 %	32,69 %	32,69 %
50,23 %	50,23 %	50,23 %	50,23 %
13,38%	13,38%	13,38%	13,38%

Date de retour des offres fixée au 19/02 à 12h

Romain LE BRUSQ : Noël : Arrivée du Père Noël. Temps défavorable

malheureusement. Feu d'artifice annulé.

Projet Inside Out / Fenêtres qui parlent => devient Murs qui parlent. Il s'agit d'afficher des photos de personnes locales sur les murs. Collage la semaine du 23 mai. Comité d'animations sollicité pour faire une animation autour de l'évènement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2026

Affectation provisoire du résultat

Sur proposition de la commission municipale réunie le mercredi 11 février 2026, M. Marc RAHER, 1^{er} Adjoint, présente la proposition d'affectation du résultat provisoire de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 :

Considérant que le compte financier unique 2025 présente un résultat global positif de fonctionnement de 144 975,48 € ¹;

Considérant que le solde d'investissement présente un résultat global positif de 164 174,43 € ²;

Considérant que le solde des restes à réaliser en investissement présente un solde négatif 73 489,58 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

144 975,48 € ³ en recette ligne 002 de la section de fonctionnement sur le budget 2026 ;

0 € en recette d'investissement sur le compte 1068.

Taux d'imposition 2026

La commune, dans le cadre de sa politique de maîtrise de la fiscalité locale, a stabilisé ses taux depuis 2017.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition de la manière suivante :

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les taux d'imposition proposés ci-dessus.

Accord unanime du conseil municipal.

Budget Primitif – Commune 2026

Sur proposition de la commission des finances réunie le 11 février 2026, Marc RAHER, 1^{er} Adjoint, présente le Budget Primitif 2026 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement Dépenses : 651 000 €

Recettes : 651 000 €

Investissement Dépenses : 623 800 €

Recettes : 623 800 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2026 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

Rapport du Maire et des Adjoints

Yves TYMEN :

Mise en location d'un box dans l'ancien garage « Guichaoua » => Non

Points MCB avec Céline le 25/02/2026

Marc RAHER :

Prochain conseil communautaire le 15 avril
Rappel sur les permanences pour les élections

Julien BROUQUEL :

Lancement des travaux d'accessibilité du local kiné

Projet de désimperméabilisation de la cour de l'école + végétalisation

La tranchée Route de Guengat va être reprise ainsi que plusieurs trous.

Romain LE BRUSQ :

Isabelle KERVAREC :

Centenaire de l'église : Goûter le jeudi 26 février

Conseillers municipaux

Régis ANSQUER : Km pour la Redadeg acheté. Course le 12 mai à 8:31. Appel à des participants

Céline BOUREAU : question sur la réparation de l'éclairage => prévu début mars

*CONSEIL
MUNICIPAL DU 24
MARS 2026*

Désignation des délégués aux organismes extérieurs et intercommunaux

Le Conseil municipal est invité à désigner en son sein les délégués de la Commune

auprès des structures intercommunales et organismes extérieurs.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations. Ainsi, le vote est fait sous forme de scrutin ordinaire.

Conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement : Délégué titulaire : Régis ANSQUER

Syndicat Départemental Electricité du Finistère (SDEF) : Délégués titulaires : Mathilde MARIE – Marc RAHER ; Délégués suppléants : Romain LE BRUSQ – Marie-Louise PETITBON

Correspondant défense : Titulaire : Laurent Joncour ; Suppléant : Marie-Louise PETITBON

Sécurité routière : Isabelle KERVAREC – Régis ANSQUER

Syndicat à Vocation Unique Construction d'un centre de secours et d'incendie à Douarnenez : Délégués titulaires : Alexandre GUICHAOUA – Emmanuelle LE STUM ; Délégué suppléant : Aude BOURHIS

Ulamir Centre Social du Goyen : Délégué titulaire : Romain LE BRUSQ ; Délégué suppléant : Marie-Louise PETITBON – Maryvonne YOUINOU

Commission Intercommunale des Impôts Directs : Laurent JONCOUR

Finistère Ingénierie Assistance : Régis ANSQUER

Enedis : Mathilde MARIE

Dans d'autres organismes (Bruded, Réseau DEPHY, etc.), il n'y a pas de représentant désignés mais la commune peut être néanmoins être sollicitée pour des réunions. Dans ce cas, un membre du Conseil municipal sera invité à participer.

Après le vote, le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité, comme suit les délégués de la commune aux différentes structures.

Les délégations communautaires seront fixées une fois le Conseil communautaire installé.

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Aude BOURHIS en tant que titulaire,
DESIGNE Alexandre GUICHAOUA en tant que suppléant

Commission d'appel d'offres

Le Conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Sont déclarés élus :

Membres titulaires (x3) :

Mathilde MARIE, Laurent JONCOUR, Aurélia WATTEAU

Membres suppléants : Maryvonne YOUINOU, Alexandre GUICHAOUA, Emmanuelle LE STUM

pour faire partie, avec M. le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Mise en place des commissions

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer les commissions thématiques et de désigner les membres suivants :

Commission des Finances (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Marc RAHER, Maryvonne YOUINOU, Aurélia WATTEAU, Alexandre GUICHAOUA, Laurent JONCOUR

Commission Communication (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Agnès MARTIN, Alexandre GUICHAOUA, Marc RAHER, Romain LE BRUSQ, Mathilde MARIE

Commission Travaux et cadre de vie (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Aude BOURHIS, Régis ANSQUER, Mathilde MARIE, Marie-Louise PETITBON, Emmanuelle LE STUM

Commission Animation (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Romain LE BRUSQ, Isabelle KERVAREC, Aurélia WATTEAU, Aude BOURHIS, Agnès MARTIN

Commission Affaires scolaires (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Isabelle KERVAREC, Marie-Louise PETITBON, Aurélia WATTEAU, Emmanuelle LE STUM, Laurent JONCOUR

Commission extra-communale Affaires sociales (x5)

Président : Yves TYMEN, Maire

Membres : Isabelle KERVAREC, Agnès MARTIN, Marie-Louise PETITBON, Maryvonne YOUINOU, Emmanuelle LE STUM

Cette commission proposera 5 membres extérieurs.

Délégation de pouvoir au Maire

Les dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Monsieur Marc RAHER, 1^{er} Adjoint, propose de confier les délégations suivantes conformément à l'article L.2122-22 du CGCT :

1 - Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services municipaux ;

2 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant maximum de 40 000 € hors taxes ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

3 - Décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4 - Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

5 - Créer les régies comptables nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux ;

6 - Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

7 - Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

8 - Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;

9 - Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués huissiers de justice et experts ;

10 - Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

11 - Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

12 - Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code et ce de manière générale ;

13 - Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Etant précisé que cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense devant toutes les

juridictions ou son niveau, y compris en appel, pourvoi en cassation ;

14 - Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux et ce de manière générale ;

15 - Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Accord unanime du conseil municipal

Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Monsieur le 1^{er} Adjoint donne lecture au Conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Adjoints.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Adjoint, décide à l'unanimité

DE FIXER l'indemnité de fonction du Maire au taux de 44,30% de l'indice brut terminal de la fonction publique ;

DE FIXER l'indemnité de fonction des Adjoints au taux de 11,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique ;

DE FIXER l'indemnité de fonction des Conseillers délégués au taux de 5,88% de l'indice brut terminal de la fonction publique ;

Délégation aux Adjoints et aux Conseillers délégués

Le Maire expose à l'assemblée les délégations données aux 3 Adjoints et aux 2 Conseillers délégués :

Monsieur Marc RAHER, 1^{er} Adjoint aux Finances, à l'Urbanisme et à la communication ;

Madame Isabelle KERVAREC, 2^{ème} Adjointe aux affaires scolaires, aux affaires sociales, à l'enfance et la jeunesse ;

Monsieur Romain LE BRUSQ, 3^{ème} Adjoint à l'animation, à la vie associative, à la gestion de la salle et à l'Ulamir ;

Madame Mathilde MARIE, Conseillère déléguée : Travaux et urbanisme ;

Monsieur Régis ANSQUER, Conseiller délégué : SPIC et environnement.

Questions diverses

Aurélia WATTEAU : AMI en faveur du développement du sport – santé. Il est nécessaire que 2 ou 3 structures soutiennent le projet en mettant à disposition des moyens.

Ulrike KEMPF a proposé d'aider à Catherine pour le dépôt du dossier et d'être référente sur la partie Sport.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026

Compte Financier Unique 2025 - Commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Le Juch ;

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote et est sorti de la salle.

Affectation définitive du résultat

La délibération concernant le Compte Financier Unique 2025 du budget de la commune ayant été adoptée, il convient maintenant d'approuver l'affectation définitive des résultats.

Monsieur RAHER Marc, 1^{er} Adjoint, propose d'acter l'affectation suivante :

144 975,48 € en recette ligne 002 de la section de fonctionnement sur le budget 2026 ;

0 € en recette d'investissement sur le compte 1068.

Accord unanime

Loyers 2026

Appartement de la maison des sœurs situé 4 bis rue de l'école

Conformément aux dispositions du bail, il y a lieu de procéder à la révision du loyer de l'appartement situé au 7 rue Louis Tymen.

Le loyer est révisé par indexation automatique en fonction de la variation de l'Indice de référence des loyers publié par l'INSEE. La révision intervient chaque année à la date anniversaire du présent bail (13 décembre). L'indice de référence INSEE des loyers entre le 3^{ème} trimestre 2024 (144,51) et le 4^{ème} trimestre 2025 (145,78) servant de base au calcul de l'augmentation du loyer est de +0,88%.

Il est proposé d'appliquer cette hausse à compter du 1^{er} juin 2026. Celui-ci s'établira à 654,70 €.

Cabinet dentaire – R+1 de la Maison Cœur de bourg – 1 bis rue de l'école

Conformément aux dispositions du bail, il y a lieu de procéder à la révision du loyer du Cabinet dentaire – R+1 de la Maison Cœur de bourg – 1 bis rue de l'école.

Le loyer est révisé par indexation automatique en fonction de la variation de l'indice national des loyers des activités tertiaires publié par l'INSEE. La révision intervient chaque année à la date anniversaire du présent bail (19 décembre). L'indice de référence INSEE entre le 2ème trimestre 2024 (136,45) et le 4ème trimestre 2025 (137,21) servant de base au calcul de l'augmentation du loyer est de +0,56%.

Il est proposé d'appliquer cette hausse à compter du 1^{er} juin 2026. Celui-ci s'établira à 502,78 €.

Accord unanime du conseil municipal

Avenant n°4 Convention Ulamir

VU le projet d'avenant à la convention enfance relative à l'activité 2026 ; Afin d'actualiser la contribution de la commune dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Ulamir centre social du Goyen pour le pilotage du centre social 2023-2026 relatif à la politique enfance, il est nécessaire de prendre un avenant modifiant :

L'article 3 : conditions de détermination de la contribution financière

ALSH : Le prix d'une journée/enfant est de 40,39 € (36,83 € en 2025 / 39,80 euros en 2024). La prévision est de 252 journées/enfants pour la Commune du Juch en 2026.

Garderie scolaire : Le coût de la garderie périscolaire est estimé à 12 261,37 € (10 400 € en 2025).

L'article 4 : conditions de détermination de la contribution financière

La Commune du Juch contribue financièrement pour un montant annuel de 3 780 € (252*15) (1 575 € en 2025 – 105 jours) pour l'ALSH.

La Commune du Juch contribue financièrement pour un montant annuel prévisionnel en 2026 de 6 360 € (4 500 € en 2025) pour la garderie scolaire.

Pour la deuxième et la troisième années d'exécution du présent avenant, les montants prévisionnels des contributions financières de la commune se calculent en fonction des deux variables (indice du coût de la main d'œuvre et du travail) déterminant le coût.

L'article 5 : modalités de versement de la contribution financière

La Commune du Juch versera après notification de la convention, un versement de 2 535 € par trimestre ((3 780 + 6 360 €) / 4).

Un ajustement de la participation pourrait avoir lieu selon les fréquentations réalisées au 30 septembre de l'année N. Le

solde, sera versé pour le 31 janvier de l'année N+1, sur la justification des fréquentations réalisées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention avec l'Ulamir Centre social du Goyen pour le pilotage du Centre Social.

Convention SDEF – Rue Louis Tymen

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler le câble entre les points lumineux 33 et 34 situés rue Louis Tymen. L'estimation des dépenses se monte à 5 000 € HT.

Le financement s'établit comme suit :

Financement du SDEF : 2 500 € ;

Financement de la commune : 2 500 €.

Accord unanime du conseil municipal

Convention Service Urbanisme – Douarnenez Communauté

Une convention avait été validé par la délibération D2025/57. Celle-ci a depuis évolué avec notamment le rajout des autorisations de travaux. Ainsi, il est proposé de valider cette nouvelle version.

Accord unanime du conseil municipal

Désignation des membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées – Douarnenez Communauté

Il est proposé de désigner :

Yves TYMEN,

Marc RAHER,

Comme représentants de la commune au sein de la CLECT.

Accord unanime du conseil municipal

Droit à la formation des élus

La formation des élus municipaux est organisée par le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment par l'article L2123-12.

L'enveloppe budgétaire annuelle consacrée à la formation des élus est fixée à au moins 2 % des indemnités de fonction des élus.

Alors que les organismes de formations doivent être agréés.

Conformément à l'article L 2123-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque élu peut bénéficier de 18 jours de formation sur la durée du mandat.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu la présentation de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

DE VALIDER le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à au plus à 20% du montant des indemnités des élus ;

DE DIRE que la prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

Les organismes de formation devront être agréés ;

Les demandes de formation devront être transmises en mairie avant d'être adressée aux organismes de formation ;

Les remboursements se feront sur justificatifs des dépenses ;

La répartition des crédits et de leur utilisation se fera sur une base égalitaire entre les élus.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses

Aurélia WATTEAU va en formation pour le projet de l'école sur le sport santé.

Rapport du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués

Yves TYMEN :

Délégation de pouvoir au Maire : dépôt de permis.

Prévision des travaux de voirie communautaire : Kervellou et Kerarneuf => fin juin / début juillet 2026.

ZAL : chèvres en place.

Réunion SDEF : retour sur l'élection des délégués (Philippe LE MOIGNE pour Douarnenez et Anthony JAIN pour Kerlaz)

Marc RAHER :

Finistère Habitat : rdv jeudi 28 mai à 8h00.

Finistère Habitat ne peut réaliser le projet.

Projet Local associatif en stand-by jusqu'en septembre.

Projet bar des sports : restitution début juillet.

Réponse à un appel à projets départemental Sécurité routière pour mettre un panneau clignotant Attention piétons au niveau de l'entrée de la place de l'église côté Rue Louis Tymen.

Romain LE BRUSQ :

Festival Chez Hubert :

Organisation un peu compliquée du festival, souhait d'avoir la salle une ou deux nuits pour faire la « soirée de Chez Hubert » ;

Proposition de la mairie de faire appel aux associations pour participer à l'organisation ;

Demande pour avoir un dossier sur l'organisation.

AG du comité d'animations : 16 participants, finances Ok, démission du bureau => proposition de faire une réunion le 27/05/26 à 19h00 pour le renouveler
CR réunion associations : toutes les associations hormis Caramba étaient présentes. Très bons retours.

Prévoit une réunion pour faire le point sur la restitution et l'état de propreté des salles après les locations avec les agents.

Tournoi Vintage le 6 juin

60 ans de l'ASDJ : feu d'artifices => 2 150 TTC.

Cabane – jardins partagés : souhait d'un jeune de réutiliser la cabane aux enfants

Isabelle KERVAREC :

100 de l'école : bourg bloqué

Réunion Commission Action sociale le 4 juin à 18h00 pour déterminer les 5 personnes extérieures afin de participer à la commission

Réunion Commission Ecole le 18 juin à 18h00 pour expliquer le fonctionnement de la commission et travailler sur l'aire de jeux

Régis ANSQUER :

Réunion SDEF éclairage de l'église : en attente des devis

Inscrit à la formation Pierres sèches

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Aude BOURHIS en tant que titulaire,

DESIGNE Alexandre GUICHAOUA en tant que suppléant



info jeunes
Douarnenez Communauté
Cap Sizun-Pointe du Raz
EXPLORER LES POSSIBLES

A Douarnenez

Maison Charles Tillon
18 rue Anatole France
TEL : 02 98 92 47 00

Horaires

Du mardi au vendredi :
13h30- 18h

Samedi : 10h -13h

Durant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 14h à 17h



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une réunion d'information pour le recrutement de familles d'accueil de la Protection Judiciaire de la Jeunesse se tiendra

**le 19 juin 2026,
de 18h à 19h salle Gradlon
Impasse Jean Quéré
Pouldavid à Douarnenez.**

Si vous avez au moins une chambre disponible et que vous souhaitez vous investir, sur le plan éducatif, auprès d'adolescents en difficulté, que vous êtes bienveillants et ouverts d'esprit, tout en proposant un cadre de vie sécurisant pour des jeunes en perte de repère. Vous pouvez devenir accueillants familiaux pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Vous serez épaulés par des professionnels (éducateurs et psychologue) dans le soutien quotidien à ces jeunes, sous la responsabilité de la Direction de Service qui assure une astreinte 24h/24.

DÉPISTAGE DESCANCERS Centre de coordination Bretagne

Le cancer du col de l'utérus : des solutions pour l'éviter

Chaque année en France, le cancer du col de l'utérus touche des milliers de femmes et provoque encore plus de 800 décès. Pourtant, il fait partie des cancers que l'on peut éviter **grâce à la prévention**.



Un virus très courant, mais pas une fatalité

Le cancer du col de l'utérus est causé dans 99 % des cas par le papillomavirus humain (HPV). Ce virus est très répandu : la plupart des femmes y seront exposées au cours de leur vie. Dans la majorité des cas, l'organisme l'élimine naturellement. Mais parfois, il persiste... et peut entraîner des lésions qui évoluent lentement vers un cancer. Bonne nouvelle : **il est possible d'agir avant.**

La meilleure combinaison pour se protéger :

☒ **Se faire vacciner**

La vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) permet de prévenir les infections à l'origine des lésions précancéreuses. Elle est recommandée dès l'âge de 11 ans, chez les garçons comme chez les filles, avec deux doses entre 11 et 14 ans (vaccin Gardasil 9). Elle reste possible jusqu'à 26 ans, en 3 doses. Plus la vaccination se fait tôt, plus elle est efficace. **Se faire vacciner, c'est se protéger efficacement et durablement.**

☒ **Se faire dépister**

Le frottis de dépistage régulier permet de détecter précocement des anomalies cellulaires ou la présence du virus HPV, avant qu'un cancer ne se développe. Il peut être réalisé par un gynécologue, un **médecin généraliste**, un **biologiste** ou une **sage-femme**. Recommandé entre 25 et 65 ans, il fait l'objet d'une invitation par votre caisse d'Assurance Maladie et est pris en charge à 100 %, sans avance de frais. **Se faire dépister régulièrement, c'est agir tôt pour éviter un cancer.**

Pensez dès aujourd'hui à votre santé de demain !
Prenez rendez-vous avec votre professionnel de santé.
Parlez-en autour de vous.

Pour plus d'informations, contactez l'antenne du CRCDC Bretagne la plus proche de chez vous

Côtes d'Armor
02.96.60.83.00
antenne22@
depistage-cancer.bzh

Finistère
02.98.33.85.10
antenne29@
depistage-cancer.bzh

Ile-et-Vilaine
02.99.30.40.10
antenne35@
depistage-cancer.bzh

Morbihan
02.97.40.29.39
antenne56@
depistage-cancer.bzh

Notre site internet
depistage-cancer.bzh



FORUM

L'ACCÈS AUX DROITS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE les démarches administratives

Venez rencontrer la Caf du Finistère et ses partenaires !

stands thématiques
conférences
animations

pour échanger sur les démarches en ligne & les enjeux du numérique

MARDI 23 JUIN 2026
14h - 17h
Espace Dan Ar Braz (Quimper)
Entrée gratuite et ouverte à tous

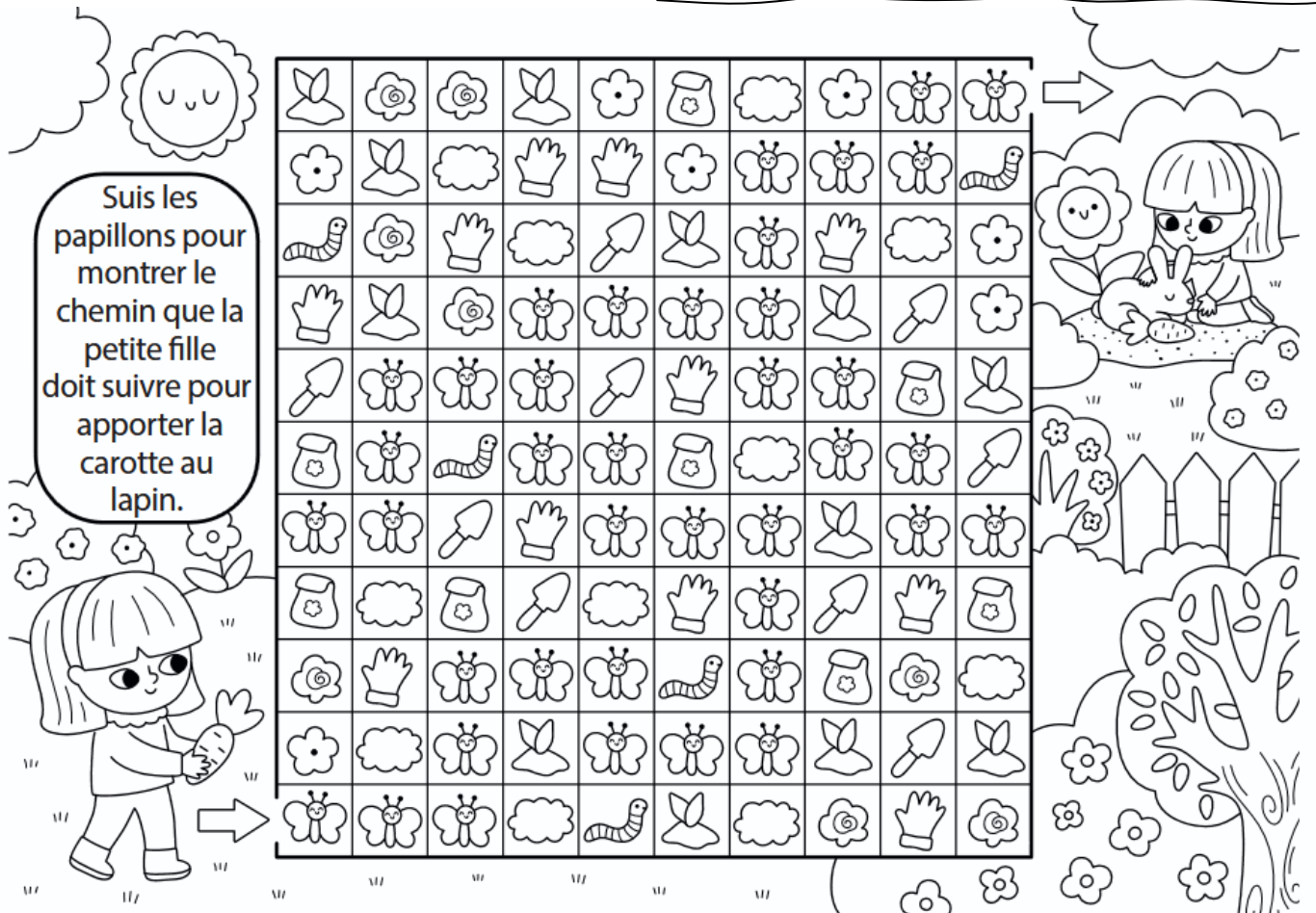
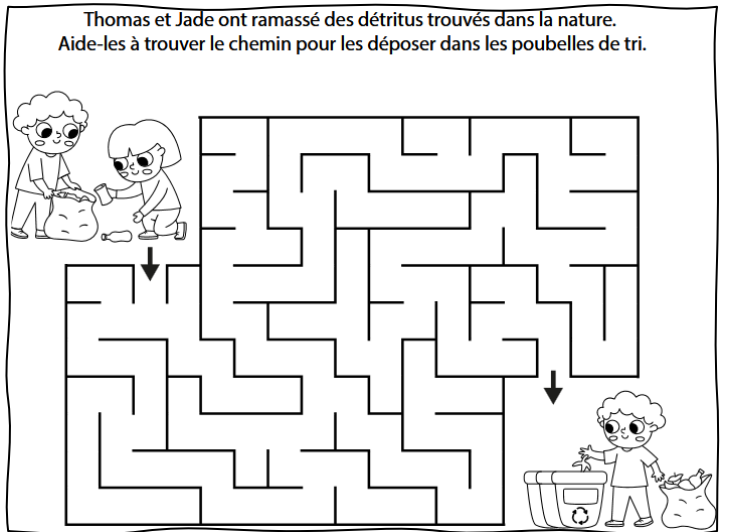
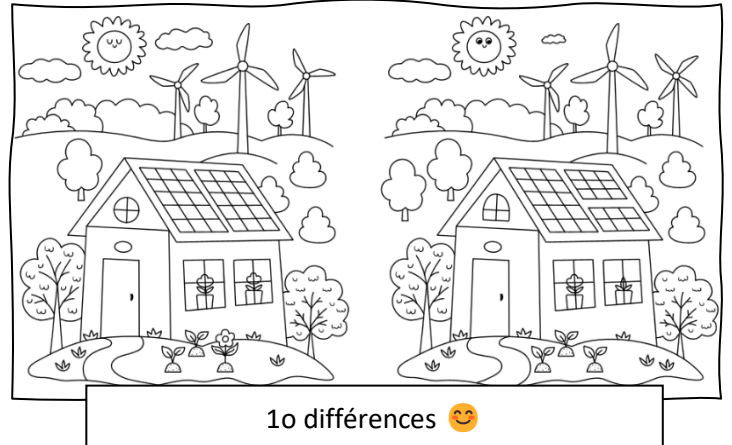
Avec la participation de : L'Assurance Maladie, CARSAT, France Travail, Santé, Famille, Retraites, Services



NUITS DES ÉTOILES 7, 8, 9 AOÛT
ÉCLIPSE TOTALE DU SOLEIL 12 AOÛT 2026



Le coin des petits juchois





Installation du nouveau conseil municipal au Juch : Yves Tymen réélu au poste de maire de la commune

Le Télégramme ouest france



« Chers amis... » : au Juch, l'édition 2026 du festival Chez Hubert est annulée



Le Juch. Baptiste Thierry expose ses photos à Ty Kalon
Baptiste Thierry va avoir 18 ans. Il pratique la photographie depuis trois, quatre ans avec assiduité. Il expose actuellement à Ty Kalon, dans la maison du cœur de bourg, au Juch. Le vernissage de son exposition a e...

• Ouest-France 28/05



Carton plein pour le tournoi vintage des Diablos du Juch

Des ateliers parents-enfants en amont des « Murs qui parlent », l'exposition de portraits des habitants du Juch

Le centre social l'Ulamir du Goyen organise plusieurs ateliers photos parents/enfants au Juch (Finistère), dont un mercredi 20 mai 2026, sur la terrasse de Ty Kalon, en amont de l'événement « Les murs qui parlent »...

• Ouest-France 19/05

Les habitants du Juch s'affichent une dernière fois avec « Les Murs qui parlent », une galerie de portraits à ciel ouvert

Au Juch, les murs s'animent une dernière fois. « Les Murs qui parlent » exposent 70 portraits géants d'habitants, transformant le village en galerie à ciel ouvert, avant que le temps n'efface ces œuvres éphémères. Un projet...

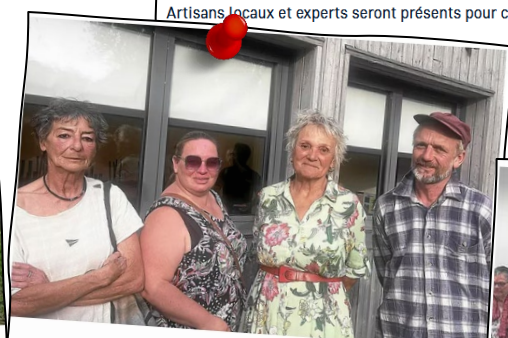


Le Juch accueille le Salon des artisans de la baie, samedi 18 et dimanche 19 avril

Le salon de l'habitat et de la rénovation se tient les 18 et 19 avril au Juch. Artisans locaux et experts seront présents pour concrétiser vos projets.



Au Juch, l'ouverture du Zal, le site de l'ancien château des barons, espérée avant l'été



Nouvelle équipe, nouveaux projets pour le comité d'animation du Juch



Au Juch, l'exposition de Noël des Graines d'hellébores pourrait être organisée à nouveau

Au Juch, une délégation de Saint-Geniès est arrivée pour marquer les 30 ans du jumelage

Le 17 mai 2026 à 10h03



Yves Tymen, maire du Juch, Sophie Martineau, conseillère municipale de Saint-Geniès, Christian Lamaze président du comité de jumelage de Saint-Geniès, et Michel Courberend, président du comité de jumelage du Juch.



Au Juch, le comité d'animation organise une réunion exceptionnelle et trouve un nouveau souffle

Le comité d'animation du Juch (Finistère) recherchait de nouveaux membres afin de continuer à faire vivre les événements qui animent la commune tout au long de l'année. Mercredi 27 mai 2026, à l'initiative de l'élu...

• Ouest-France 01/06



Les souscripteurs de la foncière agricole au Juch visitent la parcelle dont ils sont en passe de devenir propriétaires

La foncière agricole SCIC Kazel-ha-Kazel s'apprête à signer, en juin 2026, l'acte d'achat de 16 ha de terres au lieu-dit Tal Ar Roz, au Juch (Finistère). À cette occasion, dimanche 10 mai, dans l'après-midi, les s...

• Ouest-France 14/05

Nos professionnels ont du talent !!! Profitez-en

 Activité	 Nom	 Adresse	 Téléphone
 Bar / Restauration / Épicerie	TY KALON	14, place de l'église	02 98 10 87 66
 Brasserie artisanale	DIAOUL	175, hameau de Kermenguy	06 87 26 09 06
 Chiropracteur	SOULARD Raphaël	7, rue Louis Tymen	07 66 78 25 01
 Centre équestre	Centre Équestre du Juch	19, impasse du Launay	06 21 07 38 59
 Coiffure à domicile	PAVEC Véronique	—	06 42 89 71 67
 Cabinet dentaire	LE MAITRE Audrey	1 bis, rue de l'école	02 29 20 46 19
 Discothèque	LE MOULIN	135, route de Quimper	07 77 08 77 55
 Destruction nuisibles	FGS29 – 3D	124, route de Quimper	06 65 95 43 70
 Assainissement	FGS29 BTP	124, route de Quimper	06 50 97 37 62
 Eco pâturage / Élevage	DOMAINE AVELADENN	222, route de Kermenguy	06 61 97 23 79
 Gravure & découpe laser	LA COUR DU JUCH	12, rue Louis Tymen	06 62 01 14 14
 Immobilier	FOUCAUD Chantal		06 34 05 85 22
 Cabinet infirmier	PETITBON Alan	6, rue Louis Tymen	02 98 74 71 04
 Informatique	ALB SOLUTIONS	6, rue de la Laiterie	07 83 10 63 43
 Assistantes Maternelles	LES DIABLOTINS	10, place de l'Eglise	09 84 09 02 26
 Menuiserie	CLOAREC Christian	128, route de Quimper	02 98 92 27 11
 Menuiserie	CLOAREC Ronan	85, route de Kerveoch	06 02 38 59 84
 Menuiserie	FONTENY Jérôme	91, chemin de Kervellou	06 85 94 41 51
 Menuiserie	ROGNANT menuiseries	10 route de Guerlac'h Vihan	02 98 92 21 05
 Serrurerie - Vitrerie	Dépannage de la Baie	10 route de Guerlac'h Vihan	02 56 06 57 24
 Menuiserie	LB RENOV	9, hent ar Ster	06 66 55 44 39
 Menuiserie alternative, Fabrication de yourtes	ATELIERS DE LA GRÈVE BLANCHE	7, hent ar Stang	02 98 53 58 66
 Motoculture	MOULLEC Bernard	135, route de Quimper	02 98 91 08 85
 Motoculture	VERTS LOISIRS	6, lot. de Lannivit	02 98 91 04 89
 Paysagiste	BROUQUEL PAYSAGES	215, chemin de Rulosquet	09 82 37 68 10
 Paysagiste	PAVEC PAYSAGES	1393, route de Stang Vras	02 98 91 18 28
 Taxi	ARMOR RADIO TAXI	—	06 08 07 08 51
 Taxi	TAXI PEREZ	—	06 67 61 65 59
 Jardinage / bricolage	AVELADENN SERVICES	222, route de Kermenguy	06 64 45 09 08
 Mutuelle communale	AXA Jérôme Plugnan	—	06 45 65 30 53
 Mutuelle communale	GROUPAMA Christophe Le Guen	Douarnenez	02 98 92 13 68

Numéros utiles sur le territoire

Urgences médicales :	Appeler le 15 qui assure la régulation	
Douarnenez Communauté	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
Déchetterie de Lannugat	Ouvverte du lundi au samedi de 9h à 11h50 & de 14h à 17h50.	
ADMR Plogonnec	29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
Transport à la demande :	Pays de Douarnenez	02 98 54 40 15
Transport Penn ar Bed :	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	www.cat29.fr
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71

28 Juin 2026

Festivités ouvertes à toutes et tous, ancien(ne)s élèves ou non !

100!

ANNIVERSAIRE

ÉCOLE NOTRE DAME DE
TOUTES GRÂCES

LE JUCH



10h30 Célébration religieuse



12h30 Repas complet
gâteau anniversaire compris



**15h30 Représentation
des enfants**

16h00 Gâteau d'anniversaire

Toute l'après-midi :

Visite de l'exposition et de l'école



**Réservation du Repas au 07 67 76 79 72
jusqu'au 17 juin**

Adultes: 16 €

Enfants: 8 €